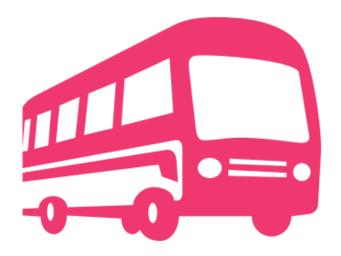


CIRCUITS SPÉCIAUX SCOLAIRES

Année scolaire 2022/2023









S7736009: RPI Fontaine-Fourches

Horaires valables à compter du 1er septembre 2022

Jours de fonctionnement		LMJV	LMJV
Période de fonctionnement		SCO	SCO
Communes	Arrêts		
NOYEN-SUR-SEINE	Le Port Montain	8:15	13:15
NOYEN-SUR-SEINE	Place	8:20	13:20
VILLIERS-SUR-SEINE	Corps de Garde	8:30	13:30
FONTAINE-FOURCHES	Ecole	8:40	13:40

Jours de fonctionnement		LMJV	LMJV
Période de fonctionnement		SCO	SCO
Communes	Arrêts		
FONTAINE-FOURCHES	Ecole	11:50	16:50
VILLIERS-SUR-SEINE	Corps de Garde	12:00	17:00
NOYEN-SUR-SEINE	Place	12:10	17:10
NOYEN-SUR-SEINE	Le Port Montain	12:13	17:13

SCO: fonctionne uniquement pendant la période scolaire.



Ce circuit est organisé par le Département de Seine et Marne. Pour bénéficier du transport, faire la demande de carte SCOL'R sur le site : www.seine-et-marne.fr

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont soumis aux aléas de circulation.